



Cadre réservé à l'Administration

Décision du jury :

AVIS FAVORABLE :

AVIS DEFAVORABLE :

DOSSIER DE CANDIDATURE

MASTER 1^{ère} ANNEE ADMINISTRATION PUBLIQUE

A DISTANCE

Année universitaire 2019/2020

Numéro INE (obligatoire en cas d'inscription) :

NOM de famille :

NOM d'usage :

Prénoms :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :

Baccalauréat : Série..... Année d'obtention :

Etes-vous en situation de handicap ? : Oui Non

Si oui, votre handicap nécessite-t-il des aménagements d'examens ? Oui Non
(Si besoin d'aménagement quel qu'il soit, vous serez inscrit(e) uniquement sur le centre de Poitiers)

ETUDES SUPERIEURES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Année universitaire	Lieu	Inscription		Résultat
		Année d'étude (ex : L1, L2, BTS, DUT, etc)	Discipline	

Prise en charge des frais de votre formation – Votre situation :

Formation initiale : sans prise en charge et sans conventionnement + paiement de la CVEC

- A titre individuel – Etudiant n'étant pas entré dans la vie professionnelle
- Salarié à titre individuel – Réalisation de la formation en dehors de votre temps de travail et ne souhaitant pas demander un financement de la formation à un prescripteur ou à un employeur (aucun justificatif ne pourra être fourni)

Formation continue : avec prise en charge et conventionnement – pas de paiement de la CVEC

- Salarié de l'Etat – Salarié fonction publique – Congé de formation professionnel (CFP)
- Bénéficiaire du RSA (obligation de garder le statut de stagiaire de la formation continue)
- Par pôle emploi et/ou la région - Demandeur d'emploi en formation – AIF (Aide individuelle à la formation) ou aide à la formation individuelle à la formation professionnelle continue
- Par l'employeur et/ou l'OPCO (Organisme financeur)
- Par un CPF (compte personnel de formation)
- Par un CPF de transition (si reconversion professionnelle envisagée)

Contactez obligatoirement le service UP & PRO (05.49.45.44.60) uppro.univ-poitiers.fr

Choix du centre de regroupement et d'examen (1^{ère} session) :

Paris-Nanterre

Poitiers

Pour tous renseignements :

Madame Caroline POUDOU

Téléphone : 05.49.45.40.90

Courriel : ipagdistance@univ-poitiers.fr

<http://ipag.univ-poitiers.fr>

Pour être pris en compte, ce dossier doit être accompagné des pièces suivantes (tout dossier incomplet ne sera pas étudié) :

- 1 C. V.
- 1 Lettre de motivation
- Photocopies des relevés de notes de la dernière année et photocopies des diplômes obtenus
- 1 **enveloppe 110x220, affranchie au tarif en vigueur pour 20 g libellée à votre adresse**
- 1 **enveloppe 229x324** affranchie au tarif en vigueur pour **100 g libellée à votre adresse**

Date limite de candidature : le 7 novembre 2019
(pour l'année universitaire 2019/2020)



**Candidatez le plus tôt possible afin de, si-admission, commencer
la formation dès le mois de septembre**

→ Adresse pour le dépôt ou l'envoi des dossiers :

IPAG-CIMP
Scolarité Formation à distance
Bâtiment A1
2 rue Jean Carbonnier
TSA 81100
86073 POITIERS CEDEX 9

Aucun résultat de la commission ne sera donné par téléphone.